

Intervenir sur un CNPE EDF en exploitation ou en construction Quelles exigences en fonction de quelle intervention ?







CNPE : Centre Nucléaire de Production d''Electricité : EDF/DPNT

Site nucléaire en construction (Nouveau Nucléaire) : EDF/DPNN

Exigences pour intervenir sur un site nucléaire EDF

Intervention prévue dans le cadre d'AIP : Activité Importante pour la Protection des intérêts (Arrêté INB du 7/02/12 Article 1.3)

Non

Intervention en rang 1

Oui

Exigences renforcées EDF:

✓ Exigences classiques (respect de la réglementation du travail,....)

- ✓ Qualification EDF obligatoire :
- Organisation Qualité-Sûreté: SGAQ 2021
- Capacité Technique (dont les compétences)
- Socio-économique
 Sécurité/Environnement/Radioprotection

Rang 2 ou 3 : Les exigences renforcées EDF sont déclinées/définies par l'entreprise de rang 1 :

✓ Qualification EDF <u>non</u> requise

Non

Oui

MAIS

- ✓ Certifications requises dans certains cas :
- Interventions en Zone Contrôlée (RadioProtection)
- Intervention sur des EIPS, etc....

Cela nécessite pour l'entreprise une adaptation aux exigences sans être obligée d'être certifiée

Quelque soit le rang de l'entreprise :

- ✓ Qualification EDF <u>non</u> requise MAIS
- ✓ Exigences classiques (respect de la réglementation du travail,....)
- ✓ Respect du RPP du commanditaire :
 Recueil du Prescription du Personnel EDF
 ✓ DPNT et/ou DPNN

Certifications ISO 9001 (AQ) +

ISO 19443 (sûreté nucléaire, PFI, CFSI,FME,...) Certifications MASE ou équivalent (Sécu),

CEFRI ou équivalent (RP),

ISO 14001 (Env)

Management, dépendance financière, Cahier des charges social du nucléaire,...), éthique, RSE,... Formations et habilitations du personnel spécifiques nucléaires dont RPP : Comportementales (CIN, HN,RP,STARS*) et Techniques (OFC*,...)

- ✓ Prévention des risques : Règles et bases de la règlementation sur sites industriels : Formations et Habilitations « Classiques » : Risque incendie (extincteurs,..) , SST, ATEX, Habilitations électriques UTE, CACES, amiante, CATEC, ...
- ✓ Management : Professionnalisme, Leadership, REX,....

^{* :} Dans le cas où l'intervention le nécessite , une certification spécifique peut être nécessaire : ex : en cas d'intervention en Zone Contrôlée (radioactive), une certification en RP est obligatoire : CEFRI E ou équivalent



Exemple d'une primo entreprise

- ✓ Je suis une entreprise de soudage et j'ai une expérience de plusieurs années dans l'industrie et je souhaite travailler pour une entreprise déjà qualifiée en soudage sur un CNPE pendant 1 arrêt de tranche sur des EIPS et hors zone contrôlée.
- ✓ J'ai 10 salariés de forte expérience et une formation technique reconnue (licence adaptée) mais je ne suis jamais intervenu sur un site nucléaire
- ✓ C'est l'entreprise qualifiée qui passera la commande et qui retranscrira les exigences d'EDF dans ses procédures et documents
- ✓ Je ne suis pas obligé d'être qualifiée mais je dois démontrer auprès du rang 1
 - que je mets en place un système de management de la : (la CCI et le GIPNO peuvent vous accompagner)
 - Sûreté nucléaire: je respecte la majorité des exigences de la norme ISO 19443 sans pour autant être certifiée: Culture sûreté de mes intervenants, leadership sûreté pour l'encadrement au plus haut niveau,...
 - Qualité (MQME) et l'assurance de la qualité (gestion documentaire, REX, écart,...)
 - o **Sécurité** : MASE ou équivalent
 - Et que, pour y répondre, que je forme mes intervenants aux exigences :
 - ☐ Réglementaires **classiques** (déjà détenues) : formations incendie (permis de feu, extincteurs,...), sécurité SST, sécurité générale.
 - ☐ Règlementaires et contractuelles du nucléaire : Budget de 30k€ minimum
 - formations CIN: SCN1 (4j) et SCN2 (4j pour les chargés de travaux) et CSQ (3j pour tous) et je les habilite HN 1,2 ou 3 (20k€)
 - Formations sécurité aux exigences du RPP pour les soudeurs : en vue des habilitations Mécaniques (M1,M2, MR,MC......) (5k€)
 - Formations complémentaires pour la MQME : PFI, FME, CFSI,.... (5k€)
- ✓ Je note que je devrai sûrement prévoir l'embauche d'un intérimaire déjà formé SCN2 pour le premier chantier et organiser la professionnalisation sur le terrain des primo intervenants (obligation de 3 interventions distinctes en tant qu'HN1 pour pouvoir intégrer la formation SCN2)



Des questions?

